

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 10 octobre 2023 à 13 h 30  
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement  
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Alain WILSON, Maire d'arrondissement suppléant

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

**ABSENCE :**

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement suppléant déclare la séance ouverte à 13 h 30.

---

**CA23 28 198**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 10 octobre 2023 – séance de 13 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*Annonces du maire d'arrondissement suppléant*

Le maire d'arrondissement suppléant, monsieur Alain Wilson, débute la séance du conseil en souhaitant la bienvenue. Il présente les trois items à l'ordre du jour de ces séances extraordinaires du mardi 10 octobre qui sont le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement, le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 suivi à 14 h du projet de règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2024 de l'arrondissement (taxe locale). Il souligne que ce budget a été élaboré en tenant compte de la capacité financière des citoyens, du contexte économique actuel et des particularités de l'arrondissement au sein de la Ville de Montréal.

Il entame la suite de son allocution en expliquant l'état de situation de l'arrondissement au début du mandat en novembre 2021 et les principales réalisations au cours des 2 dernières années. Il mentionne les contraintes budgétaires auxquelles l'arrondissement est confronté ainsi que les progrès accomplis. Les services ont été affectés à plusieurs niveaux poursuit-il et le rattrapage des finances de l'arrondissement dans les deux dernières années était de mise, afin de rétablir l'équilibre budgétaire conformément aux exigences de la loi.

Le maire d'arrondissement suppléant cite quelques mesures envisagées par l'arrondissement pour maintenir et atteindre cet équilibre financier, soit le maintien du taux de taxe actuel, la rationalisation des dépenses et l'optimisation de la structure organisationnelle. Il précise, que ces mesures permettent la continuité des services de base nécessaires à l'atteinte des objectifs de la réforme des arrondissements prévue par la Ville de Montréal en 2025. Il signale la prise en compte d'un nouveau critère qui serait en lien avec le territoire, lequel permettrait à l'arrondissement de bénéficier d'une mise à jour significative de son enveloppe budgétaire et qui serait sans incidence sur le compte de taxe locale.

En conclusion, le maire d'arrondissement suppléant invite les citoyens à contacter le Service des finances de la Ville de Montréal pour adresser leurs questions concernant leur compte de taxe. Il remercie les citoyens pour leur compréhension et leur résilience face à ces défis et l'effort financier demandé.

---

**10 - Période de questions du public**

Aucune question.

---

**10 - Période de questions des membres du conseil**

Aucune question.

---

**CA23 28 199**

**Adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

*Le maire d'arrondissement suppléant cède la parole au chef de division des ressources financières et matérielles, monsieur Jonathan Saint-Louis pour présenter les faits saillants du budget de fonctionnement et du Programme décennal d'immobilisations (PDI).*

Monsieur Saint-Louis présente le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'année 2024. En brossant un portrait de l'arrondissement, il relate les faits saillants de l'année qui ont permis d'élaborer ce budget. Il présente la répartition du budget de fonctionnement, explique son financement et présente les revenus locaux. Il fait part des surplus, des fonds réservés et de la taxe locale pour l'année 2024 et conclut avec une présentation sommaire du programme décennal d'immobilisations (2024-2033).

Au terme de la présentation, le budget est soumis pour adoption.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter et de transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1236983002

---

#### CA23 28 200

**Approuver le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Genève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1236983003

---

#### CA23 28 201

##### Levée de la séance

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 10 octobre 2023 (séance de 13 h 30) à, 13 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement suppléant déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Alain WILSON  
Maire d'arrondissement suppléant

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2023.